

PETIT PANORAMA HOSPITALIER VAUDOIS

Avec 27 500 employés pour 18 000 équivalents plein temps, les hôpitaux et cliniques vaudois ont pris en charge 122 000 séjours hospitaliers en 2015 ainsi que 2,4 millions de visites ambulatoires. Le taux d'hospitalisation s'élève à 13 séjours pour 100 habitants, avec des taux augmentant progressivement selon l'âge des patients. Le cinquième des séjours concerne l'appareil musculosquelettique, suivi de l'appareil circulatoire (10%) et des grossesses et accouchements (9%). Tous séjours hospitaliers confondus, la durée moyenne s'élève à 8,6 jours.

Le paysage hospitalier vaudois se compose de 14 hôpitaux reconnus d'intérêt public – répartis sur 32 sites – et de 12 cliniques privées, totalisant ainsi 44 sites de prise en charge hospitalière sur l'ensemble du territoire cantonal. L'Arc lémanique et la région d'Yverdon-les-Bains étant plus densément peuplés, on y retrouve logiquement une grande partie des sites hospitaliers [F1]. En particulier, les cliniques privées sont majoritairement situées dans les villes de Lausanne, Nyon et Montreux.

En 2015, ces établissements exploitent 3500 lits d'hospitalisation, dont 21 % dans les cliniques. Avec une population résidente de 767 000 habitants, le canton de Vaud dispose ainsi de 4,55 lits pour 1000 habitants, un taux identique à la moyenne nationale (4,56) mais inférieur à celui de Genève (4,91) ou de Berne (4,86).

IMPORTANTE DOTATION EN IRM

Les 44 sites hospitaliers vaudois comprennent 105 salles d'opération (dont 27 % dans les cliniques) ainsi que 29 salles d'accouchement (14 % dans les cliniques). En termes d'équipements médicaux, ces établissements disposent par exemple de 22 IRM (imagerie par résonance magné-

tique), 20 scanners (imagerie par rayons X) ou 19 appareils d'angiographie (imagerie portant sur les vaisseaux sanguins).

Avec 13,6 salles d'opération et 2,8 IRM pour 100 000 habitants, le canton de Vaud est ainsi mieux doté qu'en moyenne nationale (respectivement 10,0 et 2,0) et proche du canton de Genève (respectivement 14,2 et 2,9). Dans ces deux cantons lémaniques, ce constat s'explique notamment par la présence d'un hôpital universitaire et de nombreuses cliniques qui sont en moyenne mieux dotés.

40 % DE PERSONNEL SOIGNANT

Tous métiers confondus, les établissements hospitaliers vaudois emploient 27 500 personnes en 2015, correspondant à 18 100 emplois équivalents plein temps (EPT)¹ en moyenne annuelle [T1]. Le personnel soignant est le plus représenté avec 7200 EPT, suivi du personnel administratif (3100 EPT) et des médecins (2500 EPT) puis du personnel médico-technique (1700 EPT). Dans les cliniques, le petit nombre de médecins recensés par la statistique (58 EPT) s'explique par le fait que les médecins qui y pratiquent sont généralement agréés et non salariés, contrairement à

1-3 Petit panorama hospitalier vaudois

» www.stat.vd.ch/sante

4 Dans les écoles privées, 61 % des élèves suivent un programme étranger

» www.stat.vd.ch/ecoles-privées

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Alexandre Oetli (AO),
Hugo Mabillard (HM)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

ceux des hôpitaux. La plupart ne figurent ainsi pas dans le personnel régulier.

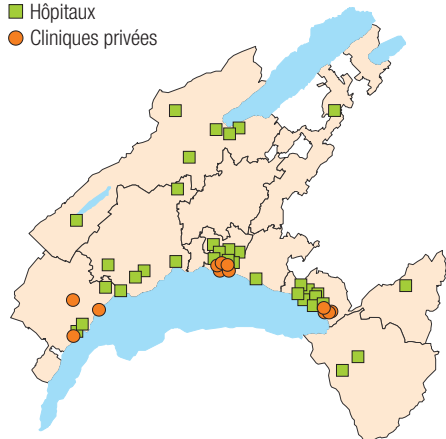
Le personnel soignant travaille en moyenne à un taux d'activité de 70 %. Ce taux grimpe à 73 % pour le personnel médico-technique, avec une pointe à 79 % pour les techniciens en radiologie médicale. Pour les médecins, le taux moyen est inférieur (63 %). Cela s'explique essentiellement par les médecins qui cumulent plusieurs contrats à temps partiel, surtout en début de carrière. Ce phénomène diminue avec la progression hiérarchique; ainsi, le taux monte à 79 % pour les médecins cadre et à 83 % pour les médecins chef de service.

MÉDECINS MAJORITAIRES EN DÉBUT DE CARRIÈRE

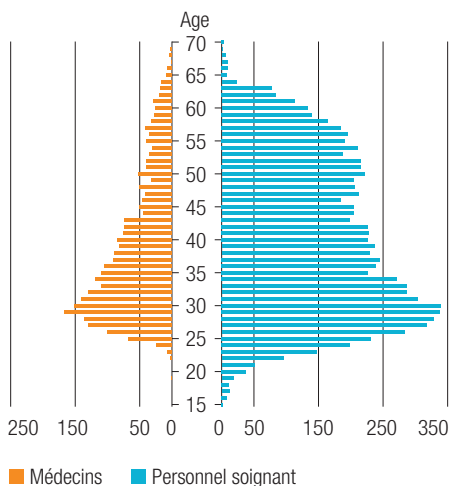
La forme de la pyramide des âges du personnel des établissements hospitaliers vaudois varie passablement selon la fonction

[F1] LOCALISATION DES SITES HOSPITALIERS, VAUD, 2015

■ Hôpitaux
● Cliniques privées



[F2] PERSONNEL HOSPITALIER, VAUD, 31 DÉCEMBRE 2015



occupée [F2]. Alors que la moitié des médecins sont âgés de 26 à 36 ans, cette tranche d'âges ne représente que 35 % du personnel soignant. En effet, les médecins doivent effectuer la majeure partie de leur formation postgrade dans les établissements hospitaliers; nombreux sont ceux qui quittent ensuite l'hôpital pour le secteur ambulatoire, plus rémunérateur et moins contraignant, notamment en termes d'horaires de travail. De fait, les médecins de plus de 50 ans ne représentent que 18 % de l'effectif, contre 26 % pour le personnel soignant et même 36 % parmi le personnel de maison et les services logistiques et techniques. On recense encore 125 personnes de plus de 65 ans à fin décembre 2015, parmi lesquelles une trentaine de médecins et 45 membres du personnel soignant.

38 % DU PERSONNEL AVEC UN DIPLÔME ÉTRANGER

Dans l'ensemble des établissements hospitaliers vaudois², 38 % des employés ont un diplôme utile à la fonction acquis à l'étranger. Si cette proportion n'est que de 19 % pour le personnel administratif, elle monte à 29 % pour les médecins, à 35 % pour le personnel médico-technique ou thérapeutique et atteint même 47 % pour le personnel soignant. Pour ces derniers, le diplôme a majoritairement été obtenu en France (29 %) ou dans le reste de l'Union européenne (14 %).

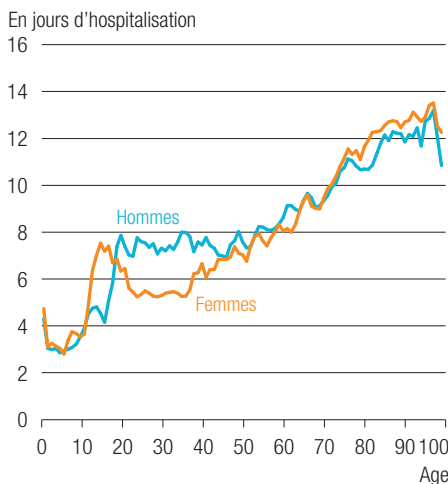
13 SÉJOURS POUR 100 HABITANTS

En 2015, les établissements vaudois ont traité 122 000 séjours hospitaliers³ – dont 18 % en clinique privée – pour un total de 1 044 000 journées⁴. Parmi ces séjours, 100 000 sont le fait de résidents vaudois. Avec une population de 767 000 habitants à fin 2015, le taux d'hospitalisation⁵ s'établit à 13,0 séjours pour 100 habitants, une moyenne qui masque des situations très contrastées selon l'âge des patients. En effet, le taux est de 35 séjours pour 100 bébés la première année de vie; il chute ensuite et reste inférieur à 10 % jusqu'à 60 ans, puis augmente progressivement pour atteindre 30-40 % autour de 70 ans et même 60 % au-delà de 85 ans. Outre leur activité d'hospitalisation, la plupart des hôpitaux et cliniques ont également une activité ambulatoire: en 2015, ils ont absorbé 2,4 millions de visites ambulatoires, dont 12 % pour les cliniques.

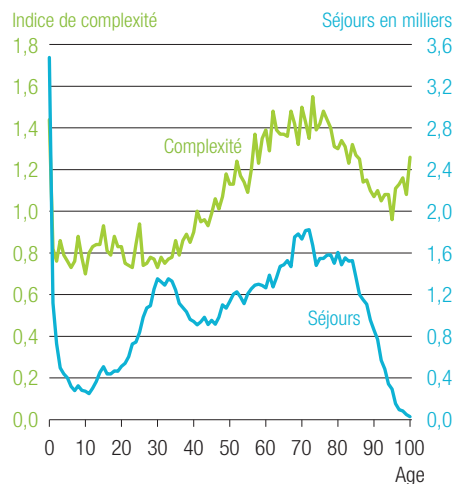
UN CINQUIÈME DES SÉJOURS CONCERNE L'APPAREIL MUSCULOSQUELETTIQUE

En fonction des diagnostics posés, chaque séjour hospitalier est classé dans l'un des 25 groupes de diagnostics. En 2015, avec 19 % des séjours, ce sont les maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif – à savoir les pathologies des os, cartilages, muscles, tendons et nerfs – qui ressortent le plus souvent, suivis des maladies et troubles de l'appareil circulatoire (cœur et vaisseaux sanguins, 10 %) puis des grossesses, accouchements et post-partum (9 %). Les cliniques sont beaucoup plus spécialisées, puisque les trois groupes de diagnostics les plus fréquents représentent 55 % du total de leurs séjours, contre seulement 35 % pour les hôpitaux.

[F3] DURÉE DES SÉJOURS HOSPITALIERS, VAUD, 2015



[F4] INDICE DE COMPLEXITÉ DES SÉJOURS, VAUD, 2015



4500 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE BASSE SANS COMPLICATION

Lorsque l'on affine l'analyse en observant la fréquence absolue des séjours classés par groupe de pathologies⁶, l'accouchement par voie basse sans complication arrive en tête avec 4500 séjours. Viennent ensuite le suivi thérapeutique ainsi que la révision ou le remplacement de l'articulation de la hanche (1900 séjours chacun).

8,6 JOURS EN MOYENNE

Tous types de séjours confondus, les hospitalisations ont duré en moyenne 8,6 jours en 2015. Cette moyenne regroupe des situations très contrastées: la moitié des séjours (médiane) durent moins de 5 jours, le cinquième des séjours les plus courts ne durent qu'un jour et le cinquième des séjours les plus longs durent plus de 12 jours. Parmi ces derniers, 400 séjours ont duré plus de trois mois. En particulier, les séjours varient passablement selon le type de prise en charge: 6,4 jours pour les soins aigus, 19,1 jours en réadaptation et 25,4 jours en psychiatrie.

PLUS LES PATIENTS SONT ÂGÉS, PLUS LONGTEMPS DURE LE SÉJOUR...

Globalement, la durée des séjours hospitaliers croît avec l'âge des patients traités, cela tant pour les hommes que pour les femmes [F3]. Pour ces dernières, on observe cependant une baisse de la durée des séjours entre 20 et 40 ans, âges auxquels une majeure partie des hospitalisations des femmes sont liées à un accouchement, avec des durées habituellement plus courtes que la moyenne.

...ET PLUS LOURDE EST LA PRISE EN CHARGE

Pour l'ensemble des séjours de soins aigus somatiques, l'indice de complexité des séjours hospitaliers⁷ s'établit à 1,14 en 2015, pour une valeur théorique de 1,00 dans l'ensemble du pays. A noter que cette valeur est en légère hausse par rapport à 2012 (1,11). Plus les patients sont âgés, plus cet indice de complexité est élevé en moyenne [F4]. Ainsi, il tourne autour de 0,80 avant 40 ans, pour augmenter à 1,00 parmi les quadras, 1,20 chez les quinquas et 1,40 entre 60 et 80 ans, avant de redescendre à 1,20 pour les plus de 80 ans.

21 % DES SÉJOURS EN DIVISION PRIVÉE OU SEMI-PRIVÉE

Si 21 % des séjours ont lieu en division privée (chambre à un lit) ou semi-privée (chambre à deux lits), cette proportion n'est que de 9 % dans les hôpitaux alors qu'elle se monte à 78 % dans les cliniques. Pour 91 % des séjours, le payeur est l'assurance-maladie, suivi de l'assurance-accidents ou de l'autopayeur (par exemple résident étranger), avec 4 % chacun, les séjours pris en charge par l'assurance-invalidité ou militaire ne représentant que 1 % du total. En raison d'une proportion plus forte de patients étrangers ainsi que d'une proportion plus importante de traitements non couverts par l'assurance-maladie obligatoire dans les cliniques, la part de patients payant eux-mêmes la facture y est de 12 % contre 2 % dans les hôpitaux.

2,6 MILLIARDS DE FRANCS

Toutes prestations confondues, les coûts des hôpitaux et cliniques se montaient à 2,6 milliards de francs en 2014⁸, dont 21 % pour les cliniques. Avec 1,8 milliard de francs, l'hospitalisation représente 70 % des coûts des établissements hospitaliers (67 % dans les

cliniques), le solde se répartissant entre l'ambulatoire (28 %) et les divisions pour malades chroniques des hôpitaux (2 %).

Le financement direct de ces établissements hospitaliers est assuré à 39 % par l'assurance-maladie obligatoire, 31 % par le Canton⁹, 15 % par les ménages au travers des franchises, participations et primes d'assurances complémentaires et 4 % par les assureurs fédéraux (assurance-accidents, invalidité et militaire). Le solde (11 %, non ventilé) concerne des patients résidant hors du canton de Vaud [F5]. | AO

¹ Un EPT correspond par exemple à une personne travaillant à 100 % ou à deux personnes travaillant chacune à 50 %.

² CHUV excepté car variable inutilisable.

³ Un séjour hospitalier dure plus de 24 heures ou nécessite au moins le passage d'une nuit à l'hôpital.

⁴ Après exclusion des bébés nés à l'hôpital sans problème de santé et n'ayant pas nécessité de soins particuliers, soit quelque 8500 bébés pour 31 000 journées.

⁵ Ce taux n'inclut pas les séjours de patients résidant hors du canton, ni les séjours hors du canton de Vaud des patients résidant dans le canton.

⁶ En Suisse, les hôpitaux et cliniques facturent leurs séjours hospitaliers en fonction de groupes de pathologies appelés SwissDRG. En fonction notamment des diagnostics ayant justifié l'hospitalisation et des traitements dispensés à l'hôpital, chaque séjour est attribué à l'une des quelque 1000 catégories SwissDRG.

⁷ Les SwissDRG n'étant pas conçus pour les soins de réadaptation ou de psychiatrie, ceux-ci doivent être exclus lors du calcul de l'indice de complexité (casemix) d'un hôpital. Il subsiste ainsi 103 000 séjours de soins aigus somatiques.

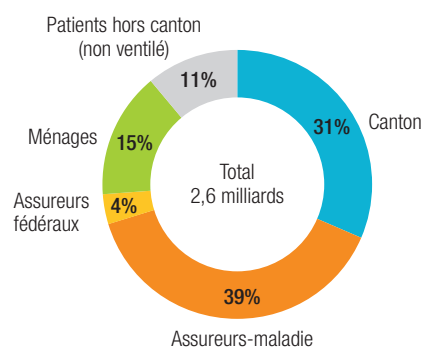
⁸ Les données 2015 ne sont pas encore disponibles.

⁹ Non compris les aides individuelles des régimes sociaux lorsque l'Etat se substitue aux ménages.

Source des données: StatVD/OFS, Statistiques médicale et administrative des hôpitaux. StatVD, Coûts du système de santé.



[F5] COÛTS DES HÔPITAUX ET CLINIQUES PAR PAYEUR DIRECT, VAUD, 2014



[T1] EMPLOIS HOSPITALIERS, VAUD, MOYENNE ANNUELLE 2015

	Hôpitaux		Cliniques		Total	
	Emplois (EPT)	Taux d'activité	Emplois (EPT)	Taux d'activité	Emplois (EPT)	Taux d'activité
Médecins ¹	2 431	63 %	58	61 %	2 490	63 %
Personnel soignant	6 319	71 %	920	66 %	7 239	70 %
Personnel médico-technique	1 501	73 %	161	70 %	1 662	73 %
Personnel médico-thérapeutique	706	61 %	150	58 %	856	61 %
Autres fonctions	4 927	65 %	963	67 %	5 890	66 %
Total	15 883	68 %	2 253	66 %	18 136	67 %

¹ Non compris les médecins qui ne sont pas salariés par l'établissement (agrégés).

DANS LES ÉCOLES PRIVÉES, 61 % DES ÉLÈVES SUIVENT UN PROGRAMME ÉTRANGER

En 2015, 11 310 élèves sont scolarisés dans une école privée du canton de Vaud. Les établissements privés proposent des formations en accord avec le programme scolaire vaudois, des programmes étrangers et des pédagogies alternatives. Les programmes étrangers accueillent la plus grande part d'élèves (61 %) et participent le plus à la hausse des effectifs sur les cinq dernières années. Alors que la part des élèves scolarisés dans le privé recule au niveau de la scolarité obligatoire, elle est passée de 16 % à 19 % au degré secondaire II.

En 2015, le canton de Vaud abrite 72 écoles privées, hors enseignement spécialisé. Celles-ci proposent des formations générales aux niveaux de la scolarité obligatoire et du degré secondaire II. En tout, ce sont 11 310 élèves qui fréquentent un établissement privé. Cela représente un millier d'élèves supplémentaires (+10 %) en 5 ans. Par rapport à 2011, la part globale des élèves scolarisés dans le privé a diminué de 9,8 % à 8,9 %. La baisse est liée à une diminution de la part de l'enseignement privé en scolarité obligatoire (de 8,7 % à 7,3 %) qui n'est pas compensée par la progression au degré secondaire II (de 16 % à 19 %).

PLUSIEURS PROGRAMMES À CHOIX

Que ce soit au niveau de la scolarité obligatoire ou post-obligatoire, les élèves scolarisés dans le privé ont le choix entre le programme scolaire vaudois, des programmes étrangers et des programmes alternatifs.

Dans le canton, 7970 élèves du privé étudient au niveau de la scolarité obligatoire et 3350 au niveau post-obligatoire [T1]. Globalement, les élèves qui suivent un programme vaudois sont surtout regroupés au niveau de la scolarité obligatoire, alors qu'au niveau post-obligatoire, la part des programmes étrangers – à l'image du baccalauréat international et du baccalauréat français – est la plus importante, devant les formations gymnasiales (maturité suisse ou école de culture générale).

LES PROGRAMMES ÉTRANGERS ATTIRENT LES EXPATRIÉS

La majorité des élèves scolarisés dans une école privée vaudoise suivent un programme étranger (61 %, soit 6870 élèves) et cela est encore plus marqué au degré secondaire II (70 %).

Sans surprise, ces programmes sont principalement suivis par des jeunes d'ori-

gine étrangère: 87 % au niveau obligatoire et 83 % au secondaire II. Les écoles proposant des programmes internationaux, français, anglais ou américains accueillent bon nombre d'enfants d'expatriés ou de fonctionnaires internationaux. En effet, une fois engagé dans un programme étranger, l'élève a la possibilité de poursuivre sa scolarité dans un programme similaire dans un pays différent, au gré des déplacements de la famille.

DES ÉCOLES VRAIMENT INTERNATIONALES

Parmi les élèves suivant un programme étranger, 45 % sont issus de l'Union européenne; viennent ensuite les ressortissants du continent américain (15 %) et d'Asie (13 %). Les élèves de nationalité suisse représentent 14 % des effectifs. Dans le détail, les nationalités étrangères les plus répandues sont: Royaume-Uni (12 %), France (12 %), États-Unis (7 %), Russie (7 %) et Japon (4 %). Toutes nationalités confondues, l'anglais est la première langue pour 35 % des élèves. En tout, trois quarts des élèves ont une langue différente du français comme première langue.

3700 ÉLÈVES DANS UN PROGRAMME VAUDOIS

Les établissements privés se substituent parfois simplement aux écoles publiques et proposent le programme d'enseignement vaudois. Un élève sur trois des écoles privées suit le programme scolaire vaudois (3720 élèves), proportion plus élevée au degré primaire qu'au degré secondaire II. Parmi les élèves fréquentant le programme vaudois d'une école privée au niveau post-obligatoire, 60 % suivent une formation gymnasiale. Le solde se partage entre les passerelles ouvrant l'accès aux formations du degré tertiaire (29 %) et les raccords entre les degrés secondaire I et secondaire II (10 %).

LES ÉCOLES ALTERNATIVES GAGNENT DES ÉLÈVES

L'offre de pédagogies alternatives (Steiner-Waldorf, Montessori ou adaptées aux enfants à haut potentiel), connaît une croissance importante.

Entre 2011 et 2015, la part des élèves du privé fréquentant une école alternative est passée de 4 % à 6 %. Les effectifs sont passés de 460 à 730 élèves (+58 %, contre +10 % en moyenne pour l'ensemble du privé).

ARC LÉMANIQUE ET CHABLAIS BIEN DOTÉS

Près de la moitié des établissements privés sont situés dans les districts de Lausanne et de Nyon, soit 35 écoles ou 60 % des élèves du privé [F1]. Pour ce qui est des programmes étrangers, les districts d'Aigle et de Riviera-Pays-d'Enhaut comptent aussi de nombreuses écoles internationales et accueillent 35 % des élèves engagés dans ce type de programme. | HM

Source des données: OFS.



[T1] ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIVÉES, VAUD, 2015

	Total	En %	
		Filles	Etrangers
Scolarité obligatoire	7 965	46,7	65,9
Programmes vaudois	2 734	43,9	40,8
Programmes étrangers	4 540	49,1	86,8
Programmes alternatifs	691	41,8	28,5
Degré secondaire II	3 345	48,6	66,2
Programmes vaudois	982	45,9	27,8
Programmes étrangers	2 327	49,9	83,3
Programmes alternatifs	36	33,3	8,3
Total	11 310	47,2	66,0

[F1] IMPLANTATION DES ÉCOLES PRIVÉES, VAUD, 2015

